

ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS DIPLOMES AVANT 2021

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Transitions collectives

LE + DE LA FORMATION

Les intervenants qui animent cette formation sont des infirmiers diplômés ayant exercé auprès d'aide-soignants et connaissant les champs d'action de la profession. Nos formations, réalisées par les Greta, bénéficient de plateaux techniques dédiés aux formations aide-soignant performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée de formation : 21 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 21h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne
Centre de LOGNES
2 place Jean Vilar
77186 LOGNES
Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

Greta Seine-et-Marne
Sabrina Casini
Tél : 01 64 62 70 64
greta77.lognes@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Gérard SINIGAGLIA
greta77.referent.handicap@ac-creteil.fr
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Plan de développement des compétences, Individuels

OBJECTIFS

Conformément à l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

À l'issue de la formation, l'aide-soignant est préparé à :

1. Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
2. Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes ;
3. Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.
4. Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation ;
5. Evaluer la qualité du soin réalisé ;
6. Identifier les éléments à réajuster ;
7. Réajuster son intervention.
8. Analyser les signes de fragilités ou vulnérabilités ;
9. Repérer les situations à risque ;
10. Analyser la pertinence des mesures de prévention proposées

Compétences visées :

En lien avec les compétences de l'aide soignant définies dans le référentiel de compétences (2021) :

Compétence 2 : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Compétence 3 : Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie afin d'adapter sa prise en soins.

Compétence 4 : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation.

Compétence 10 : Rechercher, traiter et transmettre les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins

Compétence 11 : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques.

PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse aux aides-soignants titulaires du diplôme d'État obtenu avant la réingénierie de 2021 et qui souhaitent actualiser leurs compétences. conformément au nouveau référentiel.

Une attestation d'acquisition des compétences est délivrée en cas de validation des trois modules.

Aide soignant diplômé exerçant dans le domaine sanitaire, médico-social ou autre

Vérification des prérequis : Les pré-requis d'accès à la formation sont vérifiés et validés à l'inscription en formation.

Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Information collective, entretien individuel.

Inscriptions du 28/05/2026 au 31/12/2026 au Centre de LOGNES à LOGNES.

CONTENUS

CODES

NSF : 331

Formacode : 43436

Code Rome : J1501

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soin

- ▶ Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021
- ▶ Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- ▶ Identification d'une donnée anormale ou d'un risque
- ▶ Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant.
- ▶ Traçabilité des données avec exactitude

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster

- ▶ réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'état d'aide-soignant de 2021

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

- ▶ Analyse de situation 7h
- ▶ Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle.
- ▶ Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants, en fonction du contexte de soins (hôpital, EHPAD, domicile, milieux du handicap. Alerter.
- ▶ Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle.
- ▶ Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours : Contrôle en cours de formation
- ▶ Module A : Pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres et étude de situation en lien avec le raisonnement clinique. Module B : Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Module C : Etude de situation.

VALIDATION

- ▶ attestation de compétences

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Une attestation est délivrée par l'organisme de formation à l'aide-soignant formé en application de l'article premier. Conformément aux critères d'évaluations fixés en annexe, l'attestation d'acquisition des compétences est délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une attestation de suivi de formation.